

“ Si vous croyez que la Monarchie française s'est faite dans le passé et se peut refaire dans l'avenir par l'affectation d'une dignité inerte et toujours expectante, immobilisée sur de lointains rivages par la grandeur de ses traditions, et se jugeant elle-même trop haute pour se mêler aux hommes et aux choses, nous ne serons pas du même avis.

“ Ceux de qui je tiens affrontèrent bien d'autres luttes et bien d'autres hasards que ceux dont votre zèle s'inquiète. Je demeure le juge de la dignité royale et je tiens qu'elle ne serait point atteinte, tant s'en faut, si dans une bourgade de France, fût-ce la plus modeste, car toutes me sont également chères, le vœu des électeurs me désignait après les miens, et à leur exemple, comme le bon serviteur du pays. Au surplus il n'a pas été question — et vous avez été inexactement renseignés sur ce point — de poser ma candidature, au sens courant du mot, à aucun siège vacant ni aucune fonction élective. Il s'agissait simplement de laisser émettre des suffrages sur mon nom par des électeurs qui en avaient indiqué l'intention, ainsi que cela se produit presque toujours aux heures d'incertitude et de crise, où le bon sens public penche à se reporter vers les solutions éprouvées par l'expérience.

“ Voulez-vous donc que je décourage de si précieuses sympathies et que, par une vaine défiance du suffrage universel, je justifie l'absurde légende d'une prétendue incompatibilité entre le droit monarchique et le droit électif, alors qu'il ressort à mes yeux de l'étude de ce siècle, que les deux principes tendent incessamment à se combiner et à se confondre dans des régimes transactionnels ?

“ Il ne serait pas pour me déplaire de donner moi-même l'exemple, de fournir moi-même le gage d'un rapprochement et de porter de ma personne le premier coup aux préventions qu'on a coutume d'exploiter contre la monarchie.

“ A peu près dans le même ordre d'idées, je répondrai aux exhortations que j'ai reçues à l'effet de désavouer mon cousin affectionné le prince Henri d'Orléans, pour le fait d'avoir accepté du gouvernement de la République la croix de chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur en récompense de ses vaillantes et utiles explorations.

“ Voudrait-on, si j'étais un jour à la tête de mon pays, que de bons citoyens refusassent d'accepter de moi la récompense de leurs mérites et de leurs services pour ce motif qu'ils auraient eu ou qu'ils auraient encore des sentiments républicains ?

“ Ce sont ces idées de bonne humeur qu'avec le concours de braves gens, le vôtre, mon cher président, celui de tous nos amis si dévoués, je voudrais, s'il plaît à Dieu, m'efforcer de faire prévaloir.

“ Telles sont les observations que m'ont suggérées vos communications. Je vous les donne avec franchise, comptant qu'elles porteront leurs fruits et, dans cette espérance, je vous prie de me croire toujours

“ Votre affectionné,

“ PHILIPPE.”